INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE DE LA NOTIFICATION

* Remplissez le formulaire de manière **complète** et correcte.
* Si le formulaire ou les éventuelles annexes contiennent des informations catégorisées au sens de l'arrêté royal du 17 octobre 2011 concernant la catégorisation et la protection de documents nucléaires, les règles relatives au dépôt de documents de ce type doivent être appliquées.
* Le formulaire et les annexes éventuelles doivent être envoyés de préférence par e-mail à l'adresse **transport@fanc.fgov.be**. Sauf ce façon d'envoi est en contradiction avec les dispositions de l'AR de 17 octobre 2011 mentionné ce –dessus.
* Le formulaire doit être envoyé en format Word (docx) ou en format PDF.
* Les éventuelles annexes doivent être envoyées en format PDF et être pourvues d'une référence et d'une date.
* Les dates doivent être indiquées dans le format suivant : AAAA-MM-JJ (année-mois-jour).
* Les numéros de téléphone doivent être précédés de l’indicatif du pays.